

ALAIN REDSLOB

# ÉCONOMIE POLITIQUE

1

---

LES GRANDES  
DOCTRINES



ANALYSE  
MICRO-ÉCONOMIQUE

---

troisième  
édition

COLLECTION DIRIGÉE



PAR ALAIN REDSLOB

01-1561163 33868

# ÉCONOMIE POLITIQUE

16° R  
39706  
(1)

DL-12 06 1996 23362

# ÉCONOMIE POLITIQUE

23362  
K. B.

33  
257646

NC

**Alain REDSLOB**

Professeur à l'Université  
Panthéon-Assas (Paris II)

# ÉCONOMIE POLITIQUE

NVA 2168126

1

---

## LES GRANDES DOCTRINES ■ ANALYSE MICRO-ÉCONOMIQUE

---

troisième  
édition

COLLECTION DIRIGÉE



PAR ALAIN REDSLOB

Libraire de la Cour de cassation  
27, place Dauphine - 75001 Paris



Le logo qui figure sur la couverture de ce livre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans les domaines du droit, de l'économie et de la gestion, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement soit aujourd'hui menacée.

---

© Éditions Litec, 1996

Cette œuvre est protégée par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle, notamment par celles de ses dispositions relatives à la propriété littéraire et artistique et aux droits d'auteur. Ces droits sont la propriété exclusive des éditions Litec. Toute reproduction intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, non autorisée par les éditions Litec ou ses ayants droit, est strictement interdite. Les éditions Litec se réservent notamment tous droits au titre de la reproduction par reprographie destinée à réaliser des copies de la présente œuvre sous quelque forme que ce soit aux fins de vente, de location, de publicité, de promotion ou tout autre utilisation commerciale conformément aux dispositions de l'article L. 122-10 du Code de la propriété intellectuelle relatives à la gestion collective du droit de reproduction par reprographie.

ISBN 2-7111-2641-2

ISSN 0998-4496



à Jean-Marie MAZOUAUD

## Dans la même collection

- Alain REDSLOB,
  - *Économie politique*, tome 2 : *Théorie macroéconomique, comptabilité nationale.*
  - *Théorie micro-économique : Comportements, prix et marché, équilibre et optimum.*
  - *L'économie en pratique : 70 exercices corrigés, micro-économie, macroéconomie.*
  - *Analyse économique élémentaire : Présentation descriptive, applications numériques.*
- Claude ALBAGLI, *Économie du développement : Typologie des enjeux.*
- Jacques BARRAT,
  - *Géographie économique des médias : Médias et développement.*
  - *Géographie économique des médias : Diversité des tiers-mondes.*
- Liliane BEL, Jean-Claude GOURJAULT, *Mathématiques : Algèbre linéaire, analyse.*
- Michèle COHEN, Jacqueline PRADEL, *Économétrie : Théorie et techniques de base, méthode d'utilisation, exercices.*
- Gérard-François DUMONT, *Économie urbaine : Villes et territoires en compétition.*
- Michel GLAIS,
  - *Économie industrielle : Les stratégies concurrentielles des firmes.*
  - *Économie industrielle et droit de la concurrence : Cas corrigés.*
- Jean-Claude GOURJAULT, *Exercices de mathématiques : Logique, algèbre linéaire, analyse.*
- Jean-Didier LECAILLON, *Démographie économique : Analyse des ressources humaines.*
- Annick LEMOINE-BUYTAERT,
  - *Statistiques-probabilités : Théorie, exemples numériques.*
  - *Statistiques-probabilités : Exercices corrigés.*
- Colette NÈME, *Économie internationale : Fondements et politiques.*
- Jacques NÈME, Colette NÈME, *Économie de l'Union européenne : Analyse d'un processus d'intégration.*
- Christian OTTAVI, *La répartition des revenus : Pratiques et théories.*

*Je t'admoneste que tu emploies ta jeunesse à bien profiter et en études et en vertus.*

François RABELAIS

*Les principes et la méthode scientifiques sont supérieurs à la théorie, ils sont immuables et ne doivent jamais varier.*

Claude BERNARD

## Du même auteur

### *Ouvrages en nom propre*

- *Économie de la répartition*, Éd. Les Cours de droit, 1981.
- *La Cité de Londres*, Éd. Économica, 1983.
- *L'économie de la réussite*, Éd. Grasset, 1985.
- *Introduction à la macroanalyse*, Éd. Les Cours de droit, 1986.
- *La traversée de la Seine*, Éd. France-Empire, 1987.
- *Microfondations de la théorie des prix*, Éd. Les Cours de droit, 1989.
- *Économie politique, tome 2 : Théorie macroéconomique, comptabilité nationale*, Éd. Litec, 2<sup>e</sup> éd., 1993.
- *L'économie en pratique : 70 exercices corrigés, micro-économie, macroéconomie*, Éd. Litec, 3<sup>e</sup> éd., 1995.
- *Analyse économique élémentaire : présentation descriptive, applications numériques*, Éd. Litec, 3<sup>e</sup> éd., 1995.
- *Théorie micro-économique : comportements, prix et marché, équilibre et optimum*, Éd. Litec, 2<sup>e</sup> éd., 1992.

### *Ouvrage en collaboration*

- *Pensée économique et théories contemporaines*, Éd. Dalloz, 1986.

### *Ouvrages en nom collectif*

- *La France socialiste*, Éd. Hachette, collection « Pluriel », 1983.
- *La déréglementation*, Éd. Économica, 1985.
- *Pour sortir la France de la crise*, Éd. Cujas, 1986.
- *L'impact du libéralisme sur les institutions et les politiques économiques*, AFSE, Éd. Nathan, 1988.
- *Micro-économie* (sous la direction de Michel Glais), Éd. Dunod, collection « Annales corrigées, Deug Sciences économiques », 1994.
- *Nouvelles approches des systèmes de concurrence* (sous la direction de Choujaâ Lahzami), Éd. Biruni, 1995.

## SOMMAIRE

Introduction .....	1
--------------------	---

### Première partie

#### ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DES DOCTRINES

---

<b>Titre I : Les réflexions des premiers temps .....</b>	<b>7</b>
Chapitre I : Le monde antique .....	9
Chapitre II : L'ère médiévale .....	21
<b>Titre II : La genèse de l'économie politique .....</b>	<b>29</b>
Chapitre I : La pensée mercantiliste .....	31
Chapitre II : La pensée mercantiliste en question.....	41
<b>Titre III : L'univers classique .....</b>	<b>57</b>
Chapitre I : La révolution libérale .....	59
Chapitre II : La théorie de la valeur.....	67
Chapitre III : La théorie de la répartition.....	85
Chapitre IV : La théorie de l'émission monétaire.....	95
Chapitre V : La théorie de l'échange international.....	103
Chapitre VI : La théorie de la croissance et de l'équilibre ..	115
Chapitre VII : La théorie des finances publiques .....	127

<b>Titre IV : La contestation du libéralisme</b> .....	135
Chapitre I : Le socialisme idéaliste .....	139
Chapitre II : Le socialisme révolutionnaire .....	153
Chapitre III : Les mouvements de réaction non socialistes ..	177
<b>Titre V : La démarche marginaliste</b> .....	191
Chapitre I : La valeur .....	193
Chapitre II : Capital et intérêt .....	201
Chapitre III : Monnaie et prix .....	217
Chapitre IV : Équilibre partiel et temps.....	229

## Deuxième partie

### ÉLÉMENTS DE THÉORIE MICRO-ÉCONOMIQUE

---

Chapitre I : La formalisation du comportement du consommateur .....	243
Chapitre II : La modélisation du comportement du producteur	275
Chapitre III : La formation des prix sur le marché des produits	307
Chapitre IV : La fixation des prix sur le marché des facteurs	345
Chapitre V : Le système d'équilibre général et la théorie de l'optimum .....	381
Chapitre VI : L'optimisation intertemporelle .....	413
Chapitre VII : Programmation linéaire et choix en incertitude	433
Appendice mathématique .....	453
Bibliographie indicative .....	471
Index des auteurs .....	475
Index des matières .....	479
Table des matières .....	483

## INTRODUCTION

En introduction générale, on s'efforcera de répondre à une double question : à quoi sert l'économie politique, ou encore quel est *son objet* ? Comment procède-t-elle pour conduire ses investigations, ou encore quelle est *sa méthode* ?

### A. — Le champ de l'économie politique

L'objet primordial de l'économie politique est de lutter contre la rareté afin de permettre aux hommes, grâce aux arbitrages qu'ils effectuent dans le temps et dans l'espace, d'obtenir la plus grande satisfaction possible de leurs besoins.

Cette définition appelle plusieurs précisions.

Que recouvre, en premier lieu, la notion de *besoin* ? C'est la possibilité, ou le désir, de faire naître ou accroître un plaisir, ou de faire diminuer, voire disparaître un désagrément.

Qu'inclut par ailleurs la notion de *rareté* ? Il est évident qu'un bien, ou un service, peut être utile sans pour autant être considéré comme un bien économique. C'est le cas, par exemple, d'un bien libre, tel l'air. Pour être réputé économique, il faut qu'un bien soit non seulement utile, mais qu'il soit rare. Son existence doit faire apparaître un déséquilibre entre le caractère illimité des besoins et celui limité des ressources. *Est donc bien économique un bien utile et rare*, dont la production ou la reproduction résulte de l'activité humaine. Implicitement, cela signifie qu'à chaque bien économique est associée l'idée de *coût*.

Existe-t-il différentes sortes de biens économiques ? La réponse est positive, de sorte que l'on peut opérer une classification. Ainsi distingue-t-on *les biens de consommation durables* (mobilier, électroménager...) ou non (aliments, vêtements...), et *les biens*

de production, ventilés en biens intermédiaires (matières premières, produits semi-finis) et en biens d'équipement (machines, outillage...).

La consommation de biens est-elle infinie ou, au contraire, n'engendre-t-elle pas une certaine saturation ? La réponse, en vérité, découle de l'expérience quotidienne qui nous dévoile l'existence de *seuils de satiété*. Si l'on a soif par exemple, la consommation du troisième ou du quatrième verre d'eau entraîne une satisfaction moindre que celle du premier ou du second ; quant au cinquième, il est inutile, car la soif est éteinte. Ce simple exemple illustre ce que les économistes appellent *la loi de satiabilité des besoins*. Patente, cette loi implique néanmoins certaines réserves : en exprimant que la satisfaction est une fonction décroissante de la consommation, elle limite sa validité au cas d'un individu face à un seul bien ; la prise en compte des ressources monétaires des consommateurs en réduit la portée ; enfin, certains besoins, comme ceux ayant trait aux biens médicaux ou aux biens de luxe, sont à l'origine de comportements anormaux.

*Le principe d'économicité* dérive de ce qui précède. La rationalité économique veut en effet que l'on produise un maximum de satisfactions pour un coût donné, ou que l'on produise un volume préfixé de satisfactions pour un minimum de coûts. Ce principe d'économicité suggère la reconnaissance de la notion *d'optimalité*, c'est-à-dire celle de la meilleure combinaison des ressources rares.

Une dernière question touche l'utilisation de ces ressources. Elle revient à se demander si celles-ci sont toujours pleinement utilisées. L'existence de stocks de marchandises ou de main-d'œuvre inemployée permet, hélas, de répondre négativement.

Cette analyse sommaire se heurte à un triple écueil.

Le premier conduit à se demander si le principe d'économicité préside à toutes les décisions. Certes, le fondement même de la théorie de la décision repose sur la rationalité individuelle, c'est-à-dire la recherche du maximum de satisfactions par le producteur, comme par le consommateur. Cela dit, il est vrai que, pétris de chair et de sang, nous avons en nous-mêmes une dose d'irrationalité. Le fait que nous devons en permanence effectuer nos choix au sein d'une enveloppe budgétaire contrainte atténue cependant la portée de la critique.

Une seconde difficulté naît de la prétendue neutralité philosophique de l'économie politique. D'après ce que nous avons exposé, la science économique apparaît comme une étude de moyens, laissant le soin à d'autres sciences telles la philosophie, la religion ou la morale, d'explicitier les fins. Autrement dit, l'économie politique serait-elle positive sans être normative ? Il est permis d'en douter, car les économistes sont appelés de plus en plus à prendre position face aux circonstances (crises, choix stratégiques...), et ne se gênent guère pour juger les orientations gouvernementales.

L'immutabilité supposée du comportement des agents économiques forme le troisième obstacle. L'introduction du facteur temps rappelle que ce qui est bon aujourd'hui ne le sera pas forcément demain. Cette haute variabilité des attitudes humaines explique l'appartenance de l'économie politique aux sciences humaines, et non aux sciences pures.

## B. — La démarche de l'économie politique

Même si elle entretient des relations étroites avec d'autres disciplines, la science économique n'en est pas moins une science *autonome* qui possède une histoire, un langage et des outils d'analyse spécifiques.

Les emprunts à la *science mathématique* sont très nombreux. L'*économétrie*, dont la modélisation constitue l'apport fondamental, en est la plus vivante illustration : un modèle se présente en effet comme un ensemble de variables et d'équations qui se proposent de formaliser la réalité. Mais il importe aussi de relever que le calcul économique est omniprésent dans la vie quotidienne de l'entreprise ou de l'administration.

La *science statistique*, à maints égards, nourrit la science économique. Tant sur le plan descriptif (indices, graphes, tableaux) que du point de vue analytique (tests, corrélations), la collecte d'informations publiques et privées informe l'économiste sur la vie de la nation.

Qu'elle soit générale ou analytique, privée ou publique, rétrospective ou prospective, la *comptabilité* est également d'un apport essentiel à l'économiste.

Enfin, le glanage de faits ou la compréhension d'attitude doivent beaucoup à l'*histoire*, à la *sociologie* ou à la *psychologie*.

Mais la science économique, répétons-le, est aussi une *discipline autonome*, fondée sur une démarche singulière. Cela est vérifiable du point de vue méthodologique lorsqu'elle oppose micro et macro-analyse. Cela ne fait aucun doute lorsque, désirant appréhender les phénomènes en perspective, elle distingue *statique*, *statique comparative* et *dynamique*. Cela n'est pas niable non plus quand, sur un plan analytique, elle ouvre la voie à des recherches pouvant être tantôt déductives, tantôt inductives.

Ces généralités étant posées, on notera que le premier tome de cet ouvrage a été scindé en deux parties.

Grâce au survol des principales étapes de la pensée économique qu'il effectue, ce premier volume débute par un exposé des grands débats d'idées qui ont agité l'économie politique des origines à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle. Puis, respectueux de l'ordre chronologique, il se poursuit par une introduction à la théorie micro-économique, parce que l'étude des comportements individuels et des équilibres de marché partiels a connu son heure de gloire entre 1850 et l'orée des années 30.

En sorte que la structure d'ensemble de ce livre sera la suivante :

Première partie : Abrégé de l'histoire des doctrines.

Deuxième partie : Éléments de théorie micro-économique.

# Première partie

## ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DES DOCTRINES

L'intitulé de ce titre n'est pas innocent. L'on ne peut, en si peu de feuillets, prétendre embrasser toutes les doctrines économiques qui ont effectivement existé, pas plus qu'il n'est possible d'en mentionner l'ensemble de leurs inventeurs. C'est pourquoi, dans ce livre, la genèse de l'économie politique coïncidera avec la Renaissance ce qui, à la vérité, n'a rien de choquant d'un point de vue strictement analytique. Par ailleurs, si ce titre s'achève historiquement au début des années 30 de notre siècle, c'est que, à cette époque, intervient la révolution keynésienne. Or, la théorie du grand économiste britannique John Maynard Keynes, ses prolongements et, à présent, sa remise en cause sous l'effet du renouveau de la pensée libérale seront étudiés en détail dans le second tome de cet ouvrage.

Mais la modestie n'exclut pas obligatoirement l'ambition. En effet, ces quelques pages nourrissent celle d'apporter aux lecteurs les rudiments essentiels d'une culture économique, instrument d'autant plus primordial de la connaissance que, de nos jours, les techniques sont devenues envahissantes. C'est du reste dans ce but que l'on a souhaité émailler le texte de bon nombre de citations.

Deux précisions encore. De façon délibérée, l'analyse a été privilégiée aux descriptions et aux biographies, ces lacunes pouvant être aisément comblées par des lectures complémentaires. D'autre part, et autant que faire s'est pu, l'exposé a toujours été nettement dissocié du commentaire, en sorte que les théories ont été abordées avec un maximum d'objectivité.

Suivant une décomposition traditionnelle, cette partie sera divisé en cinq titres :

- Titre I : Les réflexions des premiers temps.
- Titre II : La genèse de l'économie politique.
- Titre III : L'univers classique.
- Titre IV : La contestation du libéralisme.
- Titre V : La démarche marginaliste.

## Titre I

# LES RÉFLEXIONS DES PREMIERS TEMPS

De la plus haute antiquité à la Renaissance, il n'y eut pas de considérations économiques dignes de ce nom ; tout juste relève-t-on au cours de cette période multiséculaire quelques conseils dispensés ici aux laboureurs, là aux propriétaires, là encore aux princes. En revanche, les écrits philosophiques, politiques et religieux ont foisonné, et les idées qu'ils ont véhiculées ont marqué si profondément l'histoire de l'humanité qu'il convient d'en délivrer les messages essentiels. De même, en tant que reflets de la sensibilité des hommes et miroirs des mutations sociales, les grands courants artistiques seront évoqués succinctement. Car, en définitive, la pensée et l'esthétique ne façonnent-elles pas les matrices des civilisations ?

### § 1. — La Cité

La question de la Cité est une question d'actualité. Elle est au cœur de l'histoire humaine. Elle est au cœur de la vie sociale. Elle est au cœur de la pensée humaine. Elle est au cœur de l'art. Elle est au cœur de la civilisation. Elle est au cœur de l'humanité.



# Chapitre I

## LE MONDE ANTIQUE

Dans les temps les plus reculés, l'économie apparaît comme un moyen mis au service tantôt des États et de leurs desseins politiques, tantôt des êtres, de leurs ambitions ou de leur idéal. Authentiques matrices de l'humanité, la Chine et l'Égypte sont des sociétés à dominante étatique tandis qu'Athènes et Rome, de par leurs fondements, ont une conception plus individualiste.

### Section I

#### LES CIVILISATIONS MATRICIELLES

En raison des structures qu'elle ordonne, de la pensée qu'elle véhicule ou de l'art qu'elle lègue, l'histoire apprend que l'expérience humaine cisèle les contours des civilisations. Au fond des âges, tant au pays du matin calme qu'en terre de pharaon, se succèdent des époques qui scandent l'évolution et délivrent des messages qui, pour la plupart, perdureront au travers des siècles.

#### § 1. — La Chine

La guerre joue un rôle éminent dans le processus d'unification de l'espace chinois. Déjà mille ans avant le Christ, la société s'organise autour des « cités-palais » dont la mission essentielle est de défendre la paysannerie. Cette défense qui engendre une dépendance religieuse repose sur un noyau, le palais, à structure

sociale fortement hiérarchisée : en son sein, en effet, se côtoient le roi, des barons, des chefs de famille et autres gentilshommes respectueux de l'ordre nobiliaire. En sorte que notre organisation féodale a bien connu, dans l'Orient lointain, une antécédence ! Puis, aux alentours du VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, des luttes d'influence enveniment les relations entre les familles. Les Ts'i, Tch'ou, Tsin, Won... s'entre-déchirent au point que les structures sociales volent en éclats, offrant au pouvoir politique des espaces d'intervention toujours plus vastes et octroyant aux marchands une emprise de plus en plus déterminante. Au cours des V<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup>, et III<sup>e</sup> siècles, l'administration assoit sa prépondérance : des préfectures voient le jour, de grands travaux sont engagés, un système fiscal tenant compte des superficies est institué, l'appropriation des terres est légalisée. Bref, des trains de réformes chamboulent peu à peu le paysage social, tandis que la monnaie qui circulait dès la plus haute antiquité sous forme de coquillages, puis de couteaux de bronze, devient métallique. L'apparition des fameuses sapèques daterait en effet d'environ - 400. Enfin, aux termes de multiples conflits qui jalonnèrent les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, la dynastie des Ts'in cimentait l'espace chinois, gagna en influence et fonda l'Empire (- 221).

Durant ce millénaire, Jacques Wolff (1) recense l'existence de quatre grandes écoles de pensée. La première, celle de la Voie (*Tao Kia*) est exposée par Lao Tseu dans le *Tao Te King* au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Loi naturelle par excellence, le Tao confine à la référence idéale dont on se rapproche en rompant les attaches d'avec les choses et les institutions, socles du matérialisme humain.

« C'est un être chaotique et pourtant parfait, écrivait Lao Tseu, qui existait avant le ciel et la terre, silencieux et immatériel. Il s'étend partout sans que rien puisse s'y opposer. Il peut être regardé comme la mère de l'Univers. Je ne sais quel nom lui donner. Je l'appelle Tao ».

Avec le temps, le taoïsme ira jusqu'à préconiser l'avènement d'une société sans classe. La deuxième école, celle des Lettrés, dite aussi de la *Jou Kia*, fut fondée par Confucius (551-479 av. J.-C.). Le Jen en est le principe fondamental. Ancré dans la

---

(1) J. WOLFF, *Les pensées économiques*, tome I : *Des origines à Ricardo*, Éd. Montchrestien, 1988.

morale, il est pétri des idéaux de justice et de générosité et, partant, invite le gouvernement à veiller à l'équité et les citoyens à se montrer fraternels. Le rôle de l'économie dans cette philosophie est loin d'être négligeable, car l'épurement de l'âme ne s'y conçoit qu'une fois les besoins matériels satisfaits. Disciple du précédent, Meng Tseu (372-289 av. J.-C.) libéralisera le confucianisme en exacerbant l'épanouissement individuel alors que, un peu plus tard, Siun Tse (305-225 av. J.-C.) le teintera de morale dans le but de réfréner les désirs des hommes. Si l'école de *Meh-Kia* ou de *Meh-Ti* est à peu près contemporaine de la pensée confucéenne, elle s'y oppose radicalement en plaçant dans l'échelle des valeurs la solidarité au-dessus de l'amour de soi. D'où d'austères recommandations comme l'exigence de frugalité, le renoncement aux dépenses collectives somptuaires ou encore l'imposition d'une juste répartition des revenus. Enfin, l'école des légistes qualifiée encore de *Sou-Wei-Fa-Kia* a été créée par maître Kouang-Tchong dans les années - 600 et repensée par Chang-Yang trois siècles plus tard. De leurs écrits qui furent plus ceux d'acteurs que de penseurs et qui, de ce point de vue, ne sont pas sans évoquer ceux des mercantilistes, émane l'affirmation de la prépondérance de l'État. Pour la première fois, de nombreux concepts sont précisés ; par exemple, la terre est réputée source de la richesse, la valeur de la monnaie est reliée à la vitalité du marché des grains, la variation des prix s'effectue en raison inverse des quantités disponibles, la présence de l'État devient de tous les instants. De plus, une analyse économique perce sous ces réflexions dans la mesure où plusieurs mécanismes s'y trouvent démontés. La mise à jour de relations entre la consommation, l'épargne, le revenu ou la production en témoignent. Il reste qu'un pouvoir central fort, reposant sur des lois applicables à tous, doit présider aux destinées économiques de la nation. Autrement dit, la planification s'impose ainsi que le prétend maître Kouang-Tchong :

« Il faut un plan pour les champs, un pour les hommes, un pour l'emploi, un pour les villages, un pour les personnes et un pour la monnaie. Un village a son plan et l'État a le sien. Il est indispensable de savoir comment planifier ».

Loin d'être en reste, la culture centralisée émerge sous la dynastie des Han, c'est-à-dire autour de la naissance du Christ. L'érection de vastes palais, la réforme calendaire, la création

d'un Bureau de la musique, le regroupement des savants et des poètes à la cour impériale, l'ouverture d'une bibliothèque ou encore la fondation d'un grand collège dénombrant 30 000 étudiants sont autant d'indices manifestant le désir d'approfondir et de propager le savoir. À mesure que les intellectuels errants s'effacent devant les fonctionnaires lettrés, une authentique culture d'état s'élabore. Aidé par l'invention du papier, l'esprit scientifique et artistique s'affine : l'astronomie, la chirurgie, la sismologie avancent à pas de géant cependant que les arts funéraires se développent, le travail de la laque et de la soie se répand et le premier grand dictionnaire se rédige. S'il n'est pas niable que la littérature et l'urbanisme connurent un notable essor aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles de notre ère, il est avéré que la seconde apogée culturelle n'intervint qu'au temps de l'unification, sous la dynastie Tang (VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles). À cette époque en effet, les religions se divulguent, les décorations murales abondent et les inventions musicales font florès. Le soin apporté aux miroirs et à leurs ornements, aux vaisselles de vermeil ou à la sculpture de statuettes souligne un souci de raffinement incontestable. De même, la compilation d'ouvrages anciens, la publication de contes et de poèmes, la rédaction de traités médicaux et de recueils géographiques tout comme l'énoncé de considérations grammaticales affermissent ces progrès de la pensée. Plus près de nous encore, sous les dynasties Song (960-1278) et Yuan (1279-1368) où l'influence mongole domine, la culture continue de rayonner : les procédés du cloisonné et de la distillation progressent, les travaux cartographiques gagnent en précision, le théâtre se popularise, les techniques de la poudre et de l'imprimerie sont maîtrisées... Non sans rappeler le processus d'unification enregistré en Europe à la même époque, les dynasties Ming (1368-1644) et Qing (1644-1911) réalisèrent ce que Denys Lombard (2) nomme pertinemment « la stabilisation et l'homogénéisation de l'espace chinois ». Sous ces ères, la culture revêt des aspects hétéroclites : des jardins étudiés valorisent de luxueuses demeures, d'innombrables écrits qui marquent la naissance du roman inondent la littérature, le confucianisme réimprègne les âmes, l'esprit critique éclôt en philosophie, les contes fantastiques emportent de vifs succès populaires...

---

(2) D. LOMBARD, *La Chine impériale*, Éd. PUF, 5<sup>e</sup> éd., 1992.

En définitive, de cette toile de fond se dégagent quelques idées-forces. Contrairement à l'Occident où elle est liée à la forme et à la représentation, l'esthétique chinoise tient davantage des choses de l'esprit, comme le prouve l'importance de la calligraphie. Les matières précieuses, en deuxième lieu, y occupent une place de choix puisque l'or, le bronze, la soie, la laque, la porcelaine et les émaux agrémentent les arts au fil du temps. Une ultime suggestion laisse penser qu'un fil d'Ariane unit tous les aspects de cette prodigieuse culture : c'est la quête de la pérennité, quête qui omnibule la pensée chinoise.

## § 2. — L'Égypte

Jean Vercoutter a raison d'écrire que « l'histoire de l'Égypte constitue la plus longue expérience humaine de civilisation » (3). Elle commence au IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère et, dans sa forme antique, s'achève avec la conquête d'Alexandre. Bien que sa connaissance nous demeure imparfaite, deux traits la dominent : le lancinant problème de l'eau et l'absence de race pure. De tout temps, la question de l'irrigation a commandé la fertilité des sols, bien sûr, mais aussi l'organisation administrative, politique et religieuse du pays. Quant à la démographie, essentiellement de souche africaine blanche, elle est composée d'ethnies d'origines berbère, sémitique et nubienne.

Entre -5000 et -2700, l'Égypte se fonde. On y travaille déjà le cuivre et y développe la céramique. Puis, au moment de l'unification du royaume attribuable à un des derniers pharaons de la dynastie zéro, donc aux alentours des années -3000, la société se transforme sur le plan économique avec l'apparition de la brique et des silos, sur le plan artistique avec celle de la statuaire et des représentations humaines, et sur le plan moral du fait des religions naissantes. L'autorité royale s'affirme, d'autant que Pharaon n'est pas autre que dieu sur terre, et l'administration se ramifie, aidée en cela par la diffusion de l'écriture.

À ces siècles que Jean Vercoutter qualifie d'obscurs succède l'époque de l'Égypte classique, elle-même scindée en plusieurs phases. Sous l'Ancien Empire (2700-2160 av. J.-C.), qui voit le transfert de la capitale à Memphis, l'emprise de la religion s'ac-

---

(3) J. VERCOUTTER, *L'Égypte ancienne*, Éd. PUF, 14<sup>e</sup> éd., 1993.

centue avec l'érection de temples et des fameuses pyramides — Chéops, Chéphren et Mycérinus — destinées à recueillir les dépouilles des fils de Rê. Prospérité économique, développement des exploitations agricoles et des gisements miniers, et constructions de fortifications militaires identifient le Moyen Empire (2065-1785 av. J.-C.). Quant aux périodes intermédiaires qui l'encadrent (2160-2065 av. J.-C.) et (1785-1580 av. J.-C.), elles enregistrent de forts reculs de la production et sont marquées par des remous sociaux d'importance. Avec le Nouvel Empire (1580-1200 av. J.-C.), Thèbes redevient la capitale, et le régime théocratique s'appuie fortement sur l'armée ; ainsi des règnes conquérants des Thoutmosis, de la régence d'Hatshepsout et, plus tard, des expéditions des Ramsès. Vinrent enfin les temps de la décadence, marqués par des invasions répétées et de moins en moins contenues. En dépit de quelques soubresauts salutaires, notamment du point de vue administratif, ces siècles virent l'éclatement de l'Empire qu'achevèrent les conquêtes assyriennes et, plus tard, la victoire d'Alexandre. C'est alors que l'Égypte s'hellénise.

Les grands tombeaux ont constitué, de loin, le legs le plus prestigieux de la civilisation égyptienne. Les tombes décorées, les stèles sculptées, les salles mortuaires agencées avec harmonie, tout évoque une sorte de maniérisme schématique, selon le mot de Sarah Cornell (4). Comme dans l'art chinois, plus que la réalité, c'est la représentation d'un idéal d'éternité qui transparait. L'artiste, protégé par la cour, s'ingéniait à la flatter ! Ramifié en deux styles, ceux de la Haute et de la Basse-Égypte, imposés par le Nil, l'art consomme avec frénésie les matériaux existants tels que les bois (sycomores, acacias, ébènes de Nubie), les pierres (granit, calcaire, porphyre), les métaux (or, cuivre, quartz), et les pierres précieuses (malachites, turquoises, émeraudes, améthystes, lapislazuli, jaspes). Au travers de toutes les époques, on notera une évolution assez continue de l'art même si, çà et là, transpercent des touches originales. Plus prosaïquement, la représentation artistique utilise trois grands principes que sont la combinaison des visions frontale et latérale, le procédé des coupes et la multiplicité des tailles et des échelles pour jouer des dimensions relatives.

---

(4) S. CORNELL, *Art : une histoire de l'évolution des styles*, Éd. France-Loisirs, 1983.

Les civilisations matricielles ont rayonné par leur culture, leurs conquêtes, voire leur message d'idéal. Mais elles ne laissent aucune réflexion économique, ou si peu. Point étonnant quand les structures sont archaïques, les techniques rudimentaires et les échanges plutôt maigres. Il faudra attendre l'épopée maritime initiée par les Phéniciens et les Grecs pour que les sociétés s'ouvrent et qu'écluse une pensée dans les domaines de l'organisation institutionnelle et humaine, accessoirement matérielle.

## Section II

### LES TEMPS CODIFIANTS

Au déclin du système primitif rural et patrimonial correspond la montée de la Cité, dirigée par les citoyens et imaginée pour eux. La politique grecque, le droit romain et l'ascétisme des premiers chrétiens codifient la vie sociale.

#### § 1. — Athènes

Foyer de la démocratie dans la Grèce antique, la Cité devient le cœur des institutions. En vérité, elle les structure à elle seule. En émane une pensée littéralement rayonnante.

La pensée grecque fut traversée de multiples courants. Citons, en premier lieu, le *sophisme* qui, représenté par Hippias, Gorgias ou encore Protagoras, vante le cosmopolitisme, cherche à abolir l'esclavage et, au nom d'un individualisme débridé et critique, immisce le doute dans le raisonnement.

Rejetant les conventions sociales et les principes moraux, le *cynisme*, au contraire, exalte la nature et défend les valeurs collectives au point que, dans les écrits de son fondateur, Antisthène, et dans ceux de son messenger, Diogène, des principes communistes — dont, plus tard, Aristophane se gaussera — affluent.

Au siècle de Périclès, c'est surtout la pensée de Socrate qui remet la nature humaine à l'honneur. Le détachement des choses matérielles fonde en effet le *socratisme*. Parmi ses disciples, on compte de très grands philosophes à l'instar de Xénophon (430-355 av. J.-C.), Platon (428-347 av. J.-C.) et Aristote (384-322 av. J.-C.). Dans son ouvrage, *L'économique*, le premier s'ingénie

à organiser l'activité en centrant sa réflexion sur le concept de bien — « Les choses utiles seules sont des biens » —, en faisant l'éloge de l'agriculture — « Elle est source de plaisirs et de richesse, elle exerce le corps et prépare à la guerre, elle enseigne la libéralité et la justice, elle enfante et nourrit les arts » — et en recommandant le développement du commerce maritime — « Il faudrait se cotiser pour équiper les bateaux ». (...) « L'État pourrait avoir une flotte marchande ». L'appel à l'interventionnisme est encore plus flagrant chez Platon que l'on peut considérer comme le fondateur du socialisme aristocratique. Dans *La République*, il décrit la société idéale qui est une nécessité et dans laquelle, non sans un certain élitisme, magistrats, gardiens et producteurs se côtoient :

« Ce qui donne naissance à la société, c'est l'impuissance où chaque homme se trouve de se suffire à lui-même, et le besoin qu'il éprouve de beaucoup de choses. La multiplicité de ses besoins a réuni dans une même habitation plusieurs hommes en vue de s'entraider ; et nous avons donné à cette société le nom d'État ».

Dans un livre postérieur, intitulé *Les lois*, le rigorisme s'infléchit, l'interventionnisme étatique remplace le communisme des biens et des personnes, et l'argent se trouve vivement décrié. À vrai dire, son dénigrement culminera chez Aristote qui, dans *La politique*, oppose l'économie de nature à l'économie d'argent (chrématistique), ce qui l'amène à affirmer la stérilité de l'échange, à rejeter le travail salarié et à condamner le prêt à intérêt :

« Ce qu'on déteste avec le plus de raison, écrivait-il, c'est la pratique du prêt à intérêt, parce que le gain qu'on en retire provient de la monnaie elle-même et ne répond plus à la fin qui a présidé à sa création. Car la monnaie a été inventée en vue de l'échange, tandis que l'intérêt multiplie la quantité de monnaie elle-même. (...) Par conséquent, cette dernière façon de gagner de l'argent est de toutes la plus contraire à la nature ».

Dans la société idéale qu'il esquisse alors, l'esclavage est adouci et le droit de propriété affermi, tandis que les revenus se répartissent de manière équitable. Au total et pour résumer, l'apport d'Aristote a été de loin le plus conséquent de l'antiquité. Lui revient en effet le mérite, d'une part, d'avoir explicité le distinguo valeur d'usage - valeur d'échange et, d'autre part, d'avoir inventé une théorie catallactique de la monnaie. Avec

lui, jamais l'économie n'apparaîtra comme une fin, mais toujours comme un moyen.

L'*épicurisme*, à maints égards, contredit les allégations précédentes. Parce qu'il professe les thèses rationalistes et athées, Épicure (341-270 av. J.-C.) se fait l'avocat d'un individualisme hédonistique duquel s'exhale un parfum d'anarchie.

Finalement, Xénon, Marc-Aurèle et Epictète délivrèrent un message universaliste non exempt de préoccupations cosmopolites. Leur *stoïcisme* revient à une sorte d'utopie communisante dans la mesure où il prétend instaurer un système sans classe régi par la loi naturelle. La communion dans l'humain qu'il célèbre tranche d'avec le culte individualiste d'Épicure !

Sur le plan artistique, trois phases se dégagent. Si, sans doute, la Grèce archaïque a subi l'influence des civilisations égyptienne et phénicienne, elle marque un goût prononcé pour la beauté qu'illustrent l'élégance des peintures et la finesse des céramiques. Mieux encore, cette période antérieure au V<sup>e</sup> siècle avant le Christ vit la création et l'essor des ordres dorique et ionique, puis, plus tard, corinthien, dérivé du précédent. L'ère classique qui couvre le siècle de Périclès jusqu'à la mort d'Alexandre (323 av. J.-C.) est mémorable à plus d'un titre : les pièces d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide poussent le théâtre à son apogée ; Pindare et Aristophane diffusent la poésie avec éclat cependant que les écrits d'Anagore et de l'école socratique assurent le triomphe de la philosophie ; en peinture, le style naturaliste subjugue cependant que, comme l'atteste l'éphèbe de Krisios, la dignité humaine pénètre la sculpture ; à noter également que la reconstruction de l'Acropole — qui avait été détruite par les Perses —, œuvre du grand Phidias, intervient à cette époque. S'étendant de - 323 à - 31, la phase dite hellénistique apprend que tant en sculpture qu'en peinture — que l'on songe aux *Trois Grâces* ou aux peintures murales de Pompéi ! — le respect des règles le cède à l'expression des émotions tandis que, sur scène, les effets de théâtre emportent de vifs succès.

Depuis l'aube de notre monde, rarement nation aura accompli une œuvre civilisatrice aussi gigantesque ! De fait, elle en influença bien d'autres, dont Rome.

## § 2. — Rome

Mais, dans la capitale latine, les esprits sont d'abord pratiques, ce qui explique qu'en dépit des problèmes soulevés par le déclin,

la réflexion économique y soit restée lettre morte. Ici certes, quelques manuels d'économie rurale voient le jour, à l'instar de ceux rédigés par les *scriptores de re rustica* que furent Caton, Véron, Columelle ou encore Pline l'Ancien ; mais il s'agit davantage de recueils de conseils que d'analyses proprement dites. Là, des moralistes historiens tels Salluste et Tite-Live, des poètes aussi célèbres que Virgile ou Horace, voire des satiriques comme Martial et Juvénal peuvent bien publier des œuvres où perce la critique de la richesse et de l'argent ; mais, la plupart du temps, si elles se fondent dans la règle de droit qui codifie la propriété et l'héritage, elles valorisent le travail et louent le sens de l'effort :

« Si donc tu ne t'acharnes pas sans relâche, consignait Virgile dans ses *Géorgiques*, la houe en main contre les mauvaises herbes, si tu n'effraies pas à grand bruit les oiseaux, si tu n'élagues pas à la serpe les ombrages qui obscurcissent ton champ, et si tu ne pries pas pour appeler la pluie, malheur ! tu pourras toujours contempler chez autrui un gros tas de grain, mais secouer le chêne dans les forêts pour soulager ta faim ».

Cela dit, l'influence de l'étatisme dans le Bas-Empire n'est plus à prouver. Le dirigisme s'emploie à y combattre les désordres à la fois internes et externes, ainsi que le rappelle, entre autres, l'édit de Dioclétien sur les prix (301).

Sur le plan culturel, la mythologie, le message et les formes de l'Orient hellénistique exercèrent une fascination considérable sur Rome. Bien que protégés et, partant, voués la plupart du temps à vanter les qualités des mécènes, les arts révèlent une multiplicité de styles amplement redevable à la diversité des traditions. Les formes des thermes, des aqueducs, des forums, des temples tout comme les décorations des riches demeures en attestent. Cela n'empêcha pas le goût de certains empereurs d'en marquer l'évolution : le penchant d'Auguste pour la sculpture de la Grèce classique éclate dans l'autel élevé en mémoire de la victoire d'Actium de même que l'inclination de Trajan pour les bas-reliefs hélicoïdaux transparait dans la colonne érigée en 113 pour célébrer ses récentes victoires contre les Barbares. En revanche, en architecture, il existe un style spécifiquement romain ; des voûtes d'arêtes permettent l'édification du Colisée et des temples circulaires s'érigent, temples qui, à l'instar du Panthéon, influencèrent l'art occidental, notamment à la Renaissance.

### § 3. — Le christianisme primitif

Plus que des préceptes économiques, l'Évangile, en tant que « bonne nouvelle », dispense une règle de vie faite de détachement des biens matériels et de fraternité humaine. Vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, saint Chrysostome, saint Ambroise et saint Augustin prêchent contre la richesse et plaident pour une répartition plus juste des revenus. La pensée chrétienne des premiers temps était-elle assimilable pour autant à un socialisme qui n'en aurait pas encore eu le nom, comme le prétendent certains ? Deux raisons nous empêchent de le croire. Tout d'abord, cette pensée est tournée vers l'au-delà, ce qui l'incline à la tolérance à l'égard des institutions humaines et sollicite le libre arbitre, ce qui interpelle en priorité la conscience de chacun avant que de solliciter celle de tous : le christianisme n'impose rien, il suggère. De plus, même s'il la corrige en l'invitant à se mettre au service du bien commun, il admet la notion de propriété privée. La seconde raison tient en ce que, s'il est vrai qu'il condamne l'esclavage, il le fait dans une optique de libération spirituelle et de réhabilitation du travail. Bref, dans les écrits des premiers saints, la primauté du spirituel sur le matériel et celle de la contemplation sur l'action sont tout aussi notoires que la réflexion économique y est absente.

Du point de vue artistique, ce sont les décorations funéraires des catacombes qui retiennent l'attention parce qu'elles fondèrent une iconographie mêlant contes bibliques et mythes païens. Christ, par exemple, apparaît sous les traits de Bacchus ou d'Orphée... À compter du III<sup>e</sup> siècle, la philosophie païenne que dispense le néo-platonicien Plotin (205-270) imprime un nouvel élan mystique à l'art chrétien, accélérant la diffusion de la spiritualité. Enfin, à mesure que l'Église s'associe à la pompe de l'Empire, notamment sous les règnes de Constantin et de Théodose, l'art s'imprègne de ces liens nouveaux : l'érection d'un arc de triomphe à Rome, la symbiose des iconographies impériale et chrétienne de même que le calque des plans des églises sur ceux des basiliques, sièges des fonctions publiques, en témoignent. Au V<sup>e</sup> siècle, de magnifiques mosaïques aux figures naturalistes embellissent les lieux de culte ; avec elles, le style antique connaît un dernier sursaut.



## Chapitre II

# L'ÈRE MÉDIÉVALE

Durant plusieurs siècles, en raison des invasions barbares, puis normandes, il y eut une sorte de gel de la pensée. Ce n'est qu'aux temps féodaux qu'elle se revitalise sous l'empire conjugué des croisades, du redressement des états (XI<sup>e</sup>), du mouvement communal (XII<sup>e</sup>) et de la reprise économique (XIII<sup>e</sup>).

À ce sujet, il faut savoir que les œuvres d'Aristote, traduites en latin au XII<sup>e</sup> siècle, exercèrent une influence considérable sur la pensée scolastique car, comme le remarque justement Karl Pribram (1), « les idées économiques qui prévalaient au début du Moyen Âge appartenaient davantage au champ de la théologie qu'à celui du raisonnement économique à proprement parler ». Tout au long de cette période, les principes chrétiens de charité, de fraternité et de condamnation de l'esclavage associés à ceux du mépris des richesses et de méfiance à l'égard de l'argent chers au disciple de Socrate dominèrent tous les écrits. Puis, à la veille de la Renaissance, alors que l'économique se sécularise, des dissonances se fond entendre : le mercantilisme vagit.

### Section I

## LE RENOUVEAU DU CONTEXTE

Ce renouveau touche tant les mutations sociales que les arts eux-mêmes.

---

(1) K. PRIBRAM, *Les fondements de la pensée économique*, Éd. Economica, 1983.

## § 1. — Une société sous influence

Chacun à sa manière, la religion, la noblesse et le corporatisme pèsent alors sur l'évolution sociale.

La prépondérance de la religion n'est pas niable. L'Église, forte de son emprise matérielle — ne possède-t-elle pas d'immenses propriétés et ne réalise-t-elle pas de gigantesques défrichements ? — manifeste une indéniable autorité tant sur le plan social — œuvres d'assistance et missions d'enseignement — qu'économique — organisation des croisades et édification des cathédrales. Mais, d'évidence, c'est son emprise spirituelle qui est de tous les instants. De fait, elle proclame l'existence d'un ordre providentiel auquel tout le monde est tenu de se plier, et elle hiérarchise la société en *artes majores* qui recouvrent la religion, la politique et l'administration, et en *artes minores*, scindés à leur tour en *artes productivae* — agriculture et artisanat — et *artes pecuniativae* — négoce et finances. Deux conséquences en découlèrent : d'une part, l'économie de dépense — et non d'épargne — ainsi que les attitudes antichrématistiques — interdiction du prêt à intérêt et condamnation des marchés monétaires — furent encouragées cependant que, d'autre part, la justice s'immisça dans l'économie — notions de juste prix et de juste salaire qui formeront les germes de la pensée thomiste.

La noblesse qui jouit d'un prestige incontesté mérite aussi une mention particulière. La richesse qu'elle accumule ne provient pas de l'exercice d'une quelconque activité, mais est acquise par le droit, la tradition ou la violence. De même, désintéressé et épris d'aventure, l'esprit qui l'anime est d'abord chevaleresque. En sorte que, restant en retrait de la production et de l'échange, favorable par son mode de vie à l'économie de dépense et dédaignant l'argent, la noblesse a renforcé par son comportement les tendances précédentes. À vrai dire, sa conception de l'existence et de l'esthétique rendait l'éclosion d'une analyse économique peu probable.

L'ascendant du corporatisme est le troisième fait social marquant. De par les hiérarchies qu'elles imposaient et les règles qu'elles édictaient, les guildes et les hanses limitaient fortement la concurrence. Ce frein était encore accentué par l'obligation de respecter des normes de qualité qui, à l'instar des marquages ou des poinçons, s'opposaient à la prolifération des imitations.

Ce système de production très encadré et, somme toute, hyper-réglementé, eut néanmoins un mérite, celui de faire triompher ce qu'André Piettre dénomma si justement la « valeur-qualité ».

## § 2. — Des arts en évolution

*L'âge premier* des arts médiévaux correspond à la naissance des ordres féodal et monastique. Après avoir subi l'influence bénédictine, ils traduisent celle des Celtes dans la conception des cryptes, des évangélistes ou des enluminures. Sous Charlemagne, l'art carolingien fait revivre la culture : les apports byzantin, lombard, anglo-saxon et irlandais s'y fondent dans l'illustration des manuscrits tandis qu'en architecture la tradition romaine est perpétuée, comme en témoigne la chapelle d'Aix. Cette conception unifiée survivra à la dislocation de l'Empire, mais, le temps passant, c'est l'inspiration byzantine qui prédomina : le réalisme psychologique l'emporte alors sur le réalisme des formes et la ferveur mystique transparait dans toutes les œuvres.

Grâce aux croisades et au réveil de l'Occident, *l'âge roman* occasionne un nouveau jaillissement culturel. En architecture, un style neuf marque la construction des monastères détruits par les invasions arabes, magyares et vikings. Les déambulatoires flanquent désormais les édifices religieux. Les ornements tels que les croix, reliquaires, lampes et diverses pierreries s'étalent. Le modèle de la basilique romane s'impose. L'art roman qui est avant tout religieux trouva un précieux renfort avec l'ordre de Cluny, fondé en 910. Sous sa protection, en effet, on conçoit de fines sculptures aux couleurs vives, on réalise de prodigieuses peintures murales, on perfectionne la musique grégorienne. Qu'elles évoquent des scènes bibliques ou dépeignent des miracles, toutes les œuvres de cette époque dénotent une ardente piété.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les centres d'activité se déplacent vers les villes où, peu à peu, les universités suppléent les monastères dans l'animation de la vie culturelle. C'est le début de *l'âge gothique* qui emprunte au style roman ses techniques tout en les réorganisant dans une perspective esthétique nouvelle. Dans un premier temps, ce fut le puritanisme de saint Bernard de Clairvaux qui prévalut : les masses s'allègent, les voûtes s'élargissent, le style se purifie. La reconstruction de l'abbaye de Saint-Denis due à l'abbé Suger traduit un souci similaire : le narthex est modifié,

la géométrie de l'abside repensée, le déambulatoire dédoublé tandis que, pour mieux jouer de la lumière, les fenêtres sont agrandies et les vitraux largement employés. Puis, avec saint Thomas, grand admirateur de la pensée d'Aristote, l'importance de l'expérience humaine fut remise à l'honneur. Lui faisant en quelque sorte écho, le gothique rayonnant dévoile un réalisme des formes et un naturalisme des représentations qui l'éloignent de tout mysticisme. De religieux, l'art gothique devient un art de cour, empreint d'un certain maniérisme.

Le regain de puissance du pouvoir séculier que traduit le recul d'influence de la papauté, la guerre de Cent Ans et la peste noire marquent l'avènement de *l'âge flamboyant*. En peinture, l'œuvre de Cimabue réhabilite l'humanisme et celle de Giotto recompose l'espace en donnant l'illusion tridimensionnelle. En sculpture, les personnages ciselés par Giovanni Pisano, représentés sur la chaire de la cathédrale de Pise, relèvent d'un style expressif qui n'a rien à voir avec celui que lui avait enseigné son père, Nicolas, auteur de la chaire du baptistère, sise à deux pas de la cathédrale. L'architecture paraît plus travaillée. L'ébénisterie et la tapisserie s'érigent en arts. Enfin, vers le XV<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion des artistes flamands — Sluter, Van Eyck... — le recours à des techniques comme la peinture à l'huile, l'utilisation des courbes et les jeux de lumière imprima un style annonciateur de temps nouveaux.

## Section II

### L'ÉCONOMIE MORALISÉE : LE THOMISME

Avec saint Thomas d'Aquin (1225-1274), auteur d'une *Somme théologique*, émerge une pensée économique certes, mais une pensée serve de la morale. Les préoccupations de justice en pénètrent si nettement les développements que d'aucuns n'ont pas hésité à l'envisager comme une tentative de schématisation de la pensée chrétienne primitive. Trois aspects singularisent cette réflexion : une approche fonctionnelle de la propriété, une approche équitable des revenus et une approche restrictive de l'argent.

### § 1. — Une conception fonctionnelle de la propriété

La notion de propriété-fonction inventée par saint Thomas permet de répondre à la question de savoir si les biens matériels sont appropriables ou non. Loin d'être un droit absolu, imposé par la loi naturelle, la propriété est un droit relatif, conforme au Droit. D'après lui, elle se justifie par une double fonction : une fonction administrative qui consiste à rendre des services et une fonction d'usage qui n'est pas contenue dans le *jus utendi, fruendi et abutendi* mais dans la dette de justice que l'on doit à la société (*potestas procurandi et dispensandi*).

En fait, la thèse doit beaucoup à Aristote. Elle s'oppose aux préceptes de communisme primitif vantés, entre autres, par saint Augustin et professés plus tard par certains franciscains, baptisés du nom de « Spirituels ». En revanche, elle fait de la propriété un fruit de la raison humaine qui stimule l'efficacité économique et engendre un ordre social supérieur.

### § 2. — Une conception équitable des gains

Pour saint Thomas, il y a *juste profit* quand ce dernier permet : 1) au vendeur de vivre et de faire la charité ; 2) de rendre service ; 3) d'améliorer la qualité de la marchandise vendue ; 4) de justifier des différences de cours dans le temps et dans l'espace ; 5) de couvrir des risques réels. Donc, les fluctuations des marchés ne doivent pas être négligées.

Le *juste prix*, pour sa part, est celui qui correspond au service rendu. Il s'établit d'après la *communis aestimatio*, en d'autres termes en fonction du prix couramment pratiqué.

Quant au *juste salaire*, il doit permettre au travailleur de vivre décemment de son effort. Comme dans celui du juste prix, l'exposé reste peu convaincant parce qu'il s'appuie sur le seul sens commun. Mais, en fait, ces imprécisions proviennent de ce que le mot « juste » n'a jamais été clairement défini.

### § 3. — Une conception restrictive de l'argent

En arguant que l'argent n'engendre pas l'argent (*pecunia pecuniam non parit*), le thomisme reprend les thèses antichrématisti-

ques d'Aristote. Trois arguments sont invoqués pour proclamer la prohibition du prêt à intérêt : 1) l'argent est tout sauf productif ; 2) en tant que prix du temps, il est illicite, puisque le temps appartient à Dieu ; 3) étant un bien consommable, son usage ne peut d'aucune sorte être rétribué.

Au total, bien qu'il eût le mérite d'exister en tant que doctrine, le thomisme ne constitue qu'une approche très sommaire des réalités économiques. Il s'assimile plutôt à une argumentation empreinte de juridisme et fondée sur un idéal de justice. D'autres thèses viendront le battre en brèche.

### Section III

## L'ÉCONOMIE SÉCULARISÉE : L'ANTI-SCOLASTICISME

En raison du détachement progressif du dogme chrétien, de l'activisme naissant des marchés, de l'essor notable des échanges, mais aussi de l'avènement d'une bourgeoisie d'affaires, le climat général, franchement pré-capitaliste, s'accommodait de moins en moins de morale. De plus, et dans un autre registre, l'idéal de propriété communautaire persistait : les élans mystiques des Cathares et des Vaudois le rappellent.

### § 1. — Les auteurs et leur doctrine

Les auteurs anti-scolastiques au premier rang desquels figurent Nicolas Oresme (1320-1382), Jean Buridan (1328-1352), saint Antonin de Florence (1389-1459), Gabriel Biel (1425-1493), Molina (1535-1600) et de Lugo (1573-1600) tentèrent de définir le Bien commun, en se départissant de la notion de justice pour insister sur celle d'efficacité ; à titre d'exemple, on trouve dans leur œuvre une condamnation du monopole parce qu'il est contraire au bien public. En outre, plusieurs d'entre eux voient dans l'utilité le fondement de la valeur et inaugurent des considérations portant sur les concepts de concurrence et d'optimum.

## § 2. — Vers de nouvelles analyses

Dans le domaine monétaire, la critique des mutations systématiques est particulièrement virulente. Dans un ouvrage intitulé *L'origine, la nature, le droit et la mutation des monnaies* et publié en 1360, Nicolas Oresme condamne la monnaie propriété du Prince en faisant valoir qu'elle est propriété commune. Il fait également remarquer combien les mutations sont susceptibles d'entraver les échanges mais a l'intelligence d'en admettre la nécessité lorsque le niveau général des prix l'exige. En filigrane, le quantitativisme se profile.

Sur le plan des échanges, on relèvera une préférence pour la théorie de la valeur utilité, l'établissement du juste prix grâce à la concurrence et la reconnaissance de la licéité du gain dès lors qu'il est légitime.

S'agissant de la rémunération des facteurs, l'intérêt et le profit se trouvent justifiés respectivement en tant qu'élément du prix de la monnaie et rétribution du risque.

Indubitablement, ces suggestions plus réalistes permirent à l'analyse économique d'acquérir un statut autonome. Autrement dit, la régression du jugement religieux dans les comportements a favorisé l'éclosion de l'économie politique en tant que telle.



## Titre II

# LA GENÈSE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

De la Renaissance à l'aube de la révolution industrielle se sont succédé deux courants de pensée antagonistes : le premier, dénommé mercantilisme, prône l'interventionnisme, tandis que le second, qui annonce à maints égards l'éclosion de la pensée libérale, rassemble des auteurs épris de liberté. Examinons-les tour à tour.



## Chapitre I

# LA PENSÉE MERCANTILISTE

L'« ère mercantiliste » qui s'étend du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle connaît son apogée à la charnière des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Daniel Villey et Colette Nême mettent remarquablement en relief la rupture qui se produit au Moyen Âge lorsqu'ils écrivent (1) :

« La période qui va de 1450 à 1750 est ce que l'on appelle, dans l'histoire de la pensée économique, l'ère mercantiliste. Elle est marquée par une vigoureuse affirmation du point de vue économique, jadis subordonné, et qui va prendre la première place. Pour la première fois, nous allons avoir de véritables doctrines économiques. Il n'est point encore question de science autonome. Pour les auteurs de cette époque, les questions économiques se distinguent mal des questions financières, et celles-ci des questions politiques. Et leur pensée est normative, finaliste, bien plus exclusivement que celle d'Aristote et de certains médiévaux. Le mercantilisme, c'est un système d'art économique. Seulement la fin poursuivie n'est plus comme au Moyen Âge une fin morale : la justice, le droit naturel ; c'est une fin spécifiquement économique : l'accumulation de l'or, la richesse, le gain.

Les mercantilistes prennent le contre-pied des idées médiévales. Le Moyen Âge chantait les vertus agricoles et l'économie naturelle d'Aristote : ils exalteront l'or, l'industrie, le commerce. Le Moyen Âge prêchait la modération, appréciait les valeurs de sécurité, de stabilité. Ce seront des dynamiques, qui vanteront l'audace du pionnier et du conquérant. Le Moyen Âge subordonnait, limitait et décentralisait le pouvoir temporel. Ils seront les champions de l'État fort, souverain, impérialiste ; d'un État qui n'a point tant

---

(1) D. VILLEY et C. NÊME, *Petite histoire des grandes doctrines économiques*, Éd. Litec-Genin, Paris, 1992, p. 34-35.

pour mission de faire régner la justice dans l'ordre que de s'imposer, de s'enrichir et de s'étendre.

Et puis le Moyen Âge avait le temps. Patiemment, minutieusement, au fond de leurs couvents, ses clers élaboraient leurs formules qui se voulaient l'expression définitive de vérités intemporelles. Les auteurs mercantilistes sont pressés. Ils écrivent pour l'imprimeur qui attend, pour le souverain auquel ils destinent des conseils d'action immédiate. Ils vont droit au fait. Ils ont le souci du réel plus que du vrai. Ils ignorent la préoccupation de la synthèse. Ils en ont assez de la philosophie, que les scolastiques ont enfermée en leur grammaire rébarbative et figée. Leur style a plus de relief, d'éclat, que de précision. Aux dépens de la profondeur, ils ont insufflé la vie à la littérature économique ».

Bref, les thèses mercantilistes naissent et se développent dans un ordre social en profonde mutation.

## Section I

### UN ORDRE SOCIAL EN MUTATION

Cette mutation, à la vérité, est triple : spirituelle, politique et technique.

#### § 1. — La mutation spirituelle

L'influence de la Renaissance fut tout à fait décisive. Apparues primitivement en Italie, les idées qui l'ont marquée prônent un puissant retour à la nature. Elles gagnent toutes les formes de l'art (architecture, peinture, sculpture...), mais aussi les lettres (Erasmus), la philosophie, la poésie... Éminemment laïques et tout empreintes d'humanisme, elles exaltent les potentialités de l'homme et soulignent les bienfaits de la science. Rappelons les multiples inventions d'un Léonard de Vinci (1452-1519), d'un Copernic (1473-1543) ou encore d'un Galilée (1564-1642).

Mais cette mutation spirituelle s'accomplira également avec l'apport de la Réforme. Outre-Rhin, c'est Martin Luther (1483-1546) qui glorifie le travail, recommande l'ascétisme et jette les jalons d'un État fort et structuré. En Suisse, Jean Calvin (1509-

1564) défend sensiblement les mêmes principes, quoique ne s'opposant pas au prêt à intérêt. D'après Max Weber, théoricien des sciences sociales du début de notre siècle, cette attitude pragmatique du protestantisme face à l'argent aurait été un des éléments déterminants du décollage plus précoce des pays à majorité religieuse d'obédience réformée. Il y a là un fond de vérité : que l'on médite, entre autres, les conséquences économiques qu'ont eues, et qu'ont toujours, les comportements plus réalistes des peuples anglo-saxons.

## § 2. — La mutation politique

L'émergence d'une nouvelle théorie de l'État doit être signalée en tout premier lieu. À ce moment de l'Histoire, c'est bien la théorie de Machiavel (1469-1529) qui symbolise le renouveau : transcendant l'Église et confondant l'intérêt du Prince avec celui de la Nation, celle-ci érige l'État au rang de puissance supérieure. L'État est de plus en plus enclin à quitter sa neutralité économique. Témoins, par exemple, les « rentes sur l'Hôtel de Ville de 1522 de François I<sup>er</sup> ».

À cette montée en puissance de l'État correspond le forgeage du concept d'économie nationale. La subordination de l'économie au politique est chose essentielle, puisque l'autorité du Prince est directement fonction des richesses accumulées. Le nationalisme trouve ainsi un fondement légitime. En outre, la société en question est très hiérarchisée : nobles, hommes d'Église, bourgeois et artisans en forment les principales composantes.

## § 3. — La mutation technique

L'essor du commerce est prodigieux. La découverte de nouveaux mondes — les Amériques par Christophe Colomb en 1492, la route des Indes par Vasco de Gama en 1498 — permet un développement considérable du commerce international. En résulta un réveil de l'Occident tout entier sous l'impulsion de la réouverture des grands axes Nord-Sud et Est-Ouest jadis coupés par les invasions barbares et normandes. Les grandes compagnies maritimes naquirent à cette époque. À l'intérieur des frontières, de nouvelles forces jaillissent, les investissements se multiplient,

les villes s'étendent : le précapitalisme s'affirme. Réglementations et codifications de toute nature commencent à foisonner.

Parallèlement à cet essor, les métaux précieux affluent sur le Vieux Continent. L'exploitation rationnelle de nombreux gisements, mais surtout le pillage de civilisations perdues (Cuzco au Pérou, Atahualpa au Mexique) décuplent le stock d'or occidental en moins de cent ans. D'où deux conséquences : d'un point de vue économique, les tensions inflationnistes s'avivent en raison de l'excédent des moyens de paiement par rapport aux biens disponibles, alors que, sur le plan social, ces hausses de prix désorganisent la hiérarchie en favorisant les débiteurs, c'est-à-dire les bourgeois, au détriment des autres classes, notamment les nobles.

Dans ce contexte propice, les progrès de la technique accomplissent des bonds étonnants. Le perfectionnement de l'imprimerie par Gutenberg (1397-1468) donne naissance à l'industrie du livre ; l'invention de la boussole amplifie l'expansion maritime et stimule la croissance des industries de luxe ; le développement industriel profite de l'extension du travail mécanique.

En sorte que, peu à peu, s'opère une symbiose entre le commerce, l'argent et la technique : les conditions objectives d'émergence du capitalisme sont réunies.

## Section II

### LES IDÉES MERCANTILISTES

En fait, il y a eu plusieurs courants de pensée mercantiliste. Bien que nuancés sur tel ou tel aspect, ils se caractérisèrent par des prises de position assez voisines sur les grands thèmes.

#### § 1. — Les différentes formes de mercantilisme

J. Cedras (2) relève à juste titre cinq formes de mercantilisme. Apparu en Espagne et au Portugal, le *mercantilisme bullioniste*

(2) J. CEDRAS, *Histoire de la pensée économique*, Mémentos Dalloz, 1978.

eut l'accumulation de métal précieux pour seule finalité. Aussi, dans le but d'endiguer sa sortie, préconisait-il l'instauration de nombreuses taxations et, afin d'en accélérer l'entrée, recommandait-il la pratique de fréquentes mutations monétaires — de nos jours des dévaluations — puisque ces dernières, en dopant les exportations, font entrer de nouvelles réserves métalliques. Les résultats furent en tout cas déplorables en raison de vives tensions inflationnistes, sources de misère, et du fait d'une insécurité grandissante due à la multiplication des pillages.

En Hollande et en Angleterre, *la forme commercialiste* prévalut. L'objectif demeure identique, c'est-à-dire engendrer des excédents des comptes extérieurs, mais les moyens diffèrent. Il ne s'agit plus de se protéger, mais de conquérir : la frilosité le cède au dynamisme. La création des grandes compagnies maritimes, la diversification des réseaux commerciaux et financiers de par le monde, de même que la promulgation du fameux « Act de Cromwell » qui contraignait tout échange avec la Grande-Bretagne à transiter sur un navire battant pavillon britannique — d'où d'appréciables rentrées d'invisibles dans la balance des paiements — illustrent cette stratégie de conquête.

L'œuvre colbertiste symbolise le caractère *industrialiste* du mercantilisme français. C'est une politique industrielle ambitieuse, fondée sur l'essor de la marine marchande, les réglementations et la création de manufactures qui devait accélérer les entrées d'or. Les résultats ne furent pas à la hauteur des espérances, car la France de l'époque était essentiellement agraire.

Plus hasardeuse fut l'expérience *fiduciaire* du mercantilisme français. Brièvement résumé, le système de John Law de Lauriston (1671-1729) — financier écossais devenu Contrôleur général des finances du Régent Philippe d'Orléans — s'agençait autour de l'idée que l'abondance de papier-monnaie encourageait l'activité économique. La difficulté de contrôler les mouvements spéculatifs fit de cette expérience un échec retentissant.

Enfin, plus tard, apparut en Allemagne le *mercantilisme caméraliste* dont la caractéristique première était de chercher à asseoir par tous les moyens l'autorité de l'État. Voilà bien une constante de la pensée économique allemande.

Quant aux auteurs mercantilistes, ce ne sont pas des théoriciens à proprement parler. C'est pourquoi il est incorrect de faire état d'une doctrine mercantiliste. Il s'agit plutôt d'un ensemble de

principes que défendent des praticiens : avocats, magistrats, marchands, hommes d'État... Parmi eux, il convient de retenir les plus célèbres : Jean Bodin, de Malestroit, Botero, Ortiz et Mariana dominant le XVI<sup>e</sup> siècle ; Mun, Child, Temple, Petty, de Montchrestien, Sully et Colbert ont profondément marqué le siècle suivant, tandis que Law et Vauban constituent les personnages les plus mémorables du siècle des Lumières.

## § 2. — Les positions mercantilistes

Sans caricaturer à outrance, trois thèmes majeurs ont été développés par nos auteurs, ceux de la population et de l'emploi, du commerce international et de la monnaie.

Sur le premier point, les thèses en présence sont majoritairement populationnistes. La célèbre phrase de Jean Bodin « Il n'est richesse ni force que d'hommes » se trouve gravée dans la mémoire de tous les démographes. Les mercantilistes croient en effet qu'il existe un lien direct entre la natalité et l'expansion démographique, et que c'est l'*emploi* qui l'exprime. Pour stimuler l'offre de travail, ces auteurs vont jusqu'à préconiser une taxation du célibat. S'agissant de la rémunération des travailleurs, les positions sont en revanche antithétiques : d'aucuns, à la suite de Thomas Child, recommandent la distribution de salaires élevés afin de soutenir la dépense, cependant que d'autres, tel Petty, soutiennent la thèse inverse pour préserver la compétitivité sur les marchés extérieurs.

En matière de commerce international, les objectifs à atteindre sont très nets : équilibrer, voire suréquilibrer les comptes extérieurs. Même s'ils ne s'accordent pas toujours sur la nature du solde à prendre en compte (solde commercial ou solde des opérations courantes), tous insistent sur le fait qu'un excédent matérialise l'avantage que retire un pays de l'échange international. Dans son *Traité d'économie politique*, paru en 1615, Antoine de Montchrestien observait avec pertinence :

« On dit que l'un ne perd jamais que l'autre n'y gagne. Cela est vrai, et se connaît mieux en matière de trafic, qu'en tout autre chose » in J. Wolff : *Les pensées économiques*, Éd. Montchrestien, 1988, p. 113.

Six ans plus tard, dans son *Discours sur le commerce*, Thomas Mun surenchérisait :

« Le commerce des marchandises [...] est la véritable pierre de touche de la prospérité d'un royaume quand certaines règles sont suivies ».

Mais c'est probablement le député gouverneur de la King's Merchant Adventurers, E. Misselden, qui, dans son ouvrage intitulé *Le cercle du commerce ou la balance du commerce* — publié en 1623 —, percevra avec le plus d'acuité le lien existant entre l'essor économique et la prospérité commerciale :

« Si les produits nationaux exportés font pencher le plateau de la balance et excèdent en valeur les biens étrangers importés, c'est une règle sans exception que le royaume s'enrichit et prospère dans tous les domaines parce que le surplus doit arriver sous forme de trésor. Mais si les produits étrangers importés excèdent en valeur les produits nationaux exportés, il s'agit là d'un signe manifeste que le commerce a décliné et que le stock du royaume a été rapidement gaspillé, car le surplus de l'étranger doit être couvert par le trésor » in J. Wolff, *op. cit.*, p. 119.

La traduction politique est claire : l'hégémonie d'une nation ou d'un groupe de nations étant inévitable, les protections aux frontières, la signature d'accords préférentiels et la création de compagnies coloniales apparaissent comme des instruments indispensables. D'où une multiplication des contrôles douaniers, la plupart du temps générateurs de lourdeurs bureaucratiques.

La réflexion monétaire fut à l'origine de controverses qui, sous des formes plus complexes, se sont prolongées jusqu'à nos jours. Le raisonnement est à la fois chrysohédoniste et préquantitativiste. Le chrysohédonisme exprime étymologiquement le désir de l'or. Cela ne nous surprend pas, puisque l'on sait que l'accumulation métallique se trouve à la source de toute richesse. Par suite, les entrées de métaux précieux sur le territoire doivent être encouragées à tout prix, de sorte que la puissance du Prince puisse s'étendre. Le préquantitativisme est plus délicat à expliquer. Pour saisir sa signification, il faut partir d'une diatribe célèbre qui opposa l'avocat Jean Bodin au Sieur de Malestroit. S'interrogeant sur les causes de l'enchérissement des prix des produits, ce dernier prétendait que l'obligation de céder une plus grande quantité de métal pour obtenir un même bien témoignait de l'existence de hausses de prix. Avançant ensuite que cette quantité de monnaie était restée sensiblement identique, notre auteur concluait à une grande stabilité monétaire. Il prit cependant le soin d'ajouter que

si certaines hausses étaient effectivement intervenues, celles-ci avaient uniquement le « remuement des monnoies » — c'est-à-dire des variations de l'unité de compte — pour origine. La réplique de Jean Bodin fut sans appel : il est faux de dire que ce sont les seules mutations monétaires qui engendrent l'inflation. L'afflux de métaux précieux est aussi responsable. Chiffres à l'appui, il montre comment les prix de certaines denrées (le velours, le blé, le vin...) ont varié en raison des entrées de métal. Ainsi cette explication annonce-t-elle la théorie quantitative de la monnaie qui veut que le volume de monnaie en circulation détermine le niveau général des prix, théorie qui sera analysée dans le détail plus loin. Toutefois, elle ne peut pas être qualifiée de quantitativiste pour au moins deux raisons : la première est qu'aucune formalisation ne transparait dans l'œuvre de l'avocat français, et la seconde tient en ce qu'aucune dichotomisation — c'est-à-dire aucune scission de l'économie entre un secteur réel et un secteur monétaire — de l'économie n'existe. Cela dit, Jean Bodin découvre trois causes de l'inflation, et en cite... quatre : l'abondance de la circulation monétaire, la présence de monopoles, l'existence de disettes ainsi que « le plaisir des rois et grands seigneurs qui haussent le prix des choses qu'ils aiment ».

Avec Luc Bourcier de Carbon (3), il importe à présent d'ébaucher une sorte de bilan.

Plusieurs aspects positifs ne doivent pas échapper. C'est tout d'abord la reconnaissance de la puissance de l'État en tant qu'agent protecteur, mais aussi incitateur en matière industrielle et commerciale. C'est encore le mérite de souligner l'apport décisif de la technique qui implique l'existence d'une élite dirigeante. C'est enfin l'assouplissement de certains dogmes religieux, tels ceux régissant la rémunération des prêts.

Mais les aspects négatifs ne sont pas non plus négligeables. Dans le domaine agricole, le manque d'outillage et la carence d'épargne expliquent une sous-production latente, tandis que les paysans connaissent des conditions de vie miséreuses. Par ailleurs, sur le plan monétaire, une grande instabilité demeure, les dirigeants étant souvent enclins à pratiquer des mutations de la valeur de la monnaie pour améliorer les comptes extérieurs. Force est

---

(3) L. BOURCIER de CARBON, *Essai sur l'histoire de la pensée et des doctrines économiques*, Éd. Montchrestien, 1971, tome 1, p. 38.

**Encaisse désirée**, 220  
**Épargne**, 11, 55, 87, 125-126, 170, 205, 214  
**Épicurisme**, 16  
**Équilibre**, 123-126, 282-292  
 — général, 381-395  
 — partiel, 229-240  
**État**, 127-133, 173-185, 185-187  
**Étatisme**, 179-180  
**État stationnaire**, 93, 120, 165  
**Externalité**, 406-408

## F

**Fonction de production**, 276-294

## H

**Historique (école)**, 183-187  
**Homogénéité**, 235  
**Hyperplan**, 438-439

## I

**Indifférence (courbe d')**, 246-250  
**Intérêt**, 27, 33, 43, 55, 88, 120, 201-215, 239  
**Investissement**, 55, 87, 125-126, 170-173  
**Isocoût**, 289-293  
**Isophéline**, 246  
**Isoprofit**, 337  
**Isoquant**, 277, 284, 343  
**Jeux (théorie des)**, 447-451

## L

**Libéralisme**, 57-66, 127, 130, 135-138, 141, 150, 178  
**Libre-échange**, 103-114, 129, 178  
**Lutte des classes**, 158, 174-175

## M

**Marginalisme**, 191-227  
**Marxisme**, 153-176  
**Matérialisme**, 156-158  
**Matrice des regrets**, 446  
**Mercantilisme**, 31-39  
**Monnaie**, 36, 37-38, 43, 57, 95-100, 217-227  
**Monopole**, 324-330  
**Monopsonne**, 330-332

## O

**Offre**, 232-234, 302-305  
**Oligopole**, 341-344  
**Ophélimité**, 396  
**Optimisation intertemporelle**, 413-431  
**Optimum**, 26, 395-411  
**Or**, 31, 34, 43, 95, 101, 221, 222  
**Ordre naturel**, 45, 63

## P

**Peel (Act de —)**, 95-102  
**Phalanstères**, 144-146  
**Physiocratie**, 45-56  
**Plus-value**, 162-163  
**Population**, 36  
 — principe de, 120-122  
**Prix**, 34, 37-38, 68, 73-74, 96-98, 217-227  
 — des facteurs, 345-379  
 — des produits, 307-344  
**Production intertemporelle**, 423-424  
**Productivité**, 42, 60, 87, 116, 118, 163  
 — marginale, 92, 206, 209, 280-283, 284, 286, 361  
 — moyenne, 92, 280-283  
**Produit net**, 48, 50, 54, 55  
**Profit**, 27, 48, 88-89, 91-94, 163-167, 179-180  
 — intertemporel, 424-425  
**Programmation linéaire**, 434-442  
**Programme :**  
 — dual, 439-442  
 — primal, 438-439

**Progrès technique**, 34, 78, 93, 118, 120, 163, 213  
**Propriété**, 46, 47, 53, 115, 149-152  
**Protêtantisme**, 33  
**Protectionnisme**, 105, 125, 136, 177-179

## Q

**Quantitativisme**, 37, 96-98, 222, 224, 225, 227  
**Quasi-rentes**, 239

## R

**Recette** :  
 — marginale, 325, 329, 344  
 — marginale du facteur, 369-372  
 — moyenne, 320, 325, 344  
 — totale, 325, 368  
**Réforme**, 32  
**Renaissance**, 29, 32  
**Rendements**, 60  
 — non proportionnels, 54, 89, 112, 132, 205, 236, 238, 280-283, 288, 297  
**Rente**, 89-90, 90-94, 239  
 — du consommateur, 232  
 — du producteur, 234  
**Répartition**, 41, 42, 57, 85-94  
**Risque** :  
 — minimal, 445-447  
 — objectif, 443-445  
 — subjectif, 445

## S

**Salaire**, 54, 69, 85-88, 90-94, 179-180, 207-211, 239, 345-379  
**Socialisme**, 138  
 — idéaliste, 139-152  
 — révolutionnaire, 153-176

**Sociologique (réaction)**, 181-182  
**Sophisme**, 15  
**Spoliation**, 149-152  
**Statique**, 4, 50, 51, 57, 132, 155, 206  
**Stationnaire (cf. État —)**  
**Stoïcisme**, 17  
**Stratégies** :  
 — complexes, 450-451  
 — mixtes, 449-450  
 — pures, 448-449  
**Structure**, 324-344  
**Substituabilité**, 279-294

## T

**Taoïsme**, 10  
**Taux de rendement interne**, 430-431  
**Taux marginal de substitution**, 249  
 — technique, 284, 293  
**Théorie** :  
 — des choix aléatoires, 443-447  
 — des jeux, 447-451  
**Thomisme**, 24-26  
**Travail**, 42, 43, 48, 67-81, 85-88

## U

**Utilité**, 244-250  
 — intertemporelle, 418-421

## V

**Valeur**, 11, 26, 42, 43, 47, 53, 67-84, 234  
 — actualisée nette (cf. Bénéfice net actualisé)  
 — d'échange, 16, 47, 67, 68, 143  
 — d'usage, 16, 57, 67, 68, 96, 143  
 — rareté, 44, 193-200, 385  
 — travail, 42, 67-81, 112, 149-162  
 — utilité, 27, 44, 82-84, 167, 193-200, 234

